

**NAHED
MAHMOUD
METWALLI**

**MESSAGE
ADRESSÉ DE SON EXIL EN HOLLANDE
À TOUS LES MUSULMANS
QUI ONT LE PRIVILÈGE DE VIVRE
DANS LES PAYS
OÙ LE DROIT
À LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE
EST RESPECTÉ**

AMSTERDAM 2002

SOMMAIRE

<i>Brève présentation.....</i>	<i>5</i>
<i>Place du Christ et de la Vierge Marie dans le Coran.....</i>	<i>6</i>
<i>La divinité du Christ, affirmée à La Mecque, niée ensuite à Médine.....</i>	<i>7</i>
<i>La Bible n'a pas été falsifiée.....</i>	<i>7</i>
<i>La place de la femme dans l'islam.....</i>	<i>8</i>
<i>Polygamie.....</i>	<i>8</i>
<i>Divorce.....</i>	<i>9</i>
<i>Épouser quatre femmes et user sexuellement d'autres femmes.....</i>	<i>10</i>
<i>Craindre le Jugement de Dieu.....</i>	<i>10</i>
<i>La révélation du Fils de Dieu.....</i>	<i>11</i>
<i>Le Paradis du Coran.....</i>	<i>11</i>
<i>Le Paradis dans le christianisme.....</i>	<i>12</i>
<i>Le Dieu du Coran.....</i>	<i>13</i>
<i>Le Dieu révélé par le Christ.....</i>	<i>13</i>
<i>La signification de la mort du Christ sur la Croix.....</i>	<i>13</i>
<i>La violence dans le Coran.....</i>	<i>14</i>
<i>Le Christ a condamné la violence.....</i>	<i>15</i>
<i>Le Coran nie le fait historique de la mort du Christ sur la croix.....</i>	<i>15</i>
<i>Retour sur la condition matrimoniale malheureuse de la femme musulmane.....</i>	<i>16</i>
<i>Le droit à l'héritage.....</i>	<i>16</i>
<i>Le témoignage devant la justice.....</i>	<i>17</i>
<i>Le voile islamique.....</i>	<i>18</i>
<i>Bonheur de l'épouse chrétienne.....</i>	<i>19</i>
<i>Bonheur de suivre le Christ.....</i>	<i>19</i>
<i>Tirer profit des conditions de vie dans le monde libre.....</i>	<i>20</i>
<i>Nécessité de lire la Bible.....</i>	<i>20</i>
<i>Dieu respecte la liberté humaine.....</i>	<i>21</i>
<i>À propos du jeûne.....</i>	<i>21</i>
<i>l'Évangile, sommet du progrès moral de l'humanité, le Coran, régression.....</i>	<i>22</i>
<i>Il faut choisir entre le Christ et Muhammed.....</i>	<i>24</i>
<i>Prière.....</i>	<i>27</i>

Brève présentation

Permettez-moi d'abord de me présenter brièvement : Je suis Nahed Mahmoud Metwalli, ancienne directrice adjointe de l'école secondaire de Helmiet-El-Zaytoun dans la banlieue du Caire. J'étais musulmane, je suis née dans une famille musulmane. Les membres de ma famille occupaient des fonctions supérieures au gouvernement. Comme tous les musulmans, je détestais le christianisme et les chrétiens. Nous traitions les chrétiens d'impies et les accusions d'avoir falsifié la Bible. Je les persécutais très fort et les traitais avec une extrême sévérité.

Je croyais de mon devoir d'agir ainsi. Jusqu'au jour où je rencontrai le Seigneur Jésus. Il S'est révélé à moi et je Lui ai donné ma vie, à cause de l'immensité de Sa tendresse et de Son amour. J'abandonnai mon pays, ma famille et toutes choses, à cause du Christ et du témoignage pour le Nom du Christ. Tous les membres de ma famille pratiquent l'islam jusqu'à présent.

J'aime beaucoup les musulmans, car la Loi du Christ est celle de l'amour fraternel. À cause de cet amour, j'ai rédigé trois lettres à leur intention.

Dans la ***première lettre***, j'ai présenté la personne du Christ à partir du Coran. Si nous étudions les sourates meekoises qui parlent du Christ, nous découvrons qu'elles sont tout-à-fait conformes à l'enseignement de l'Évangile. Dans le christianisme, nous ne disons rien d'autre. Je mentionnai toutes les références coraniques qui se rapportent au Christ.

La ***deuxième lettre*** traite de la place de la femme dans l'islam.

Dans la ***troisième lettre***, j'ai examiné le verset coranique qui affirme que musulmans et chrétiens adorent le même Dieu. Cela est-il vrai ? La réponse est donnée par cette lettre.

Place du Christ et de la Vierge Marie dans le Coran

Je voudrais, maintenant, traiter de la première lettre et présenter la place du Christ et de la Sainte Vierge Marie dans le Coran. Celui-ci dit de Marie que Dieu l'a élue, l'a purifiée et l'a préférée à toutes les femmes du monde (sourate 3:42). Le Coran ne dit rien de pareil au sujet d'aucune autre femme. Il rapporte aussi que les anges, s'adressant à Marie, lui dirent : « *Ô Marie, voici qu'Allah t'annonce une Parole de Sa part : son nom sera "al-Masîh" "Issâ", fils de Marie.* » (sourate 3:45). Il faut remarquer qu'aucune mère, dans le monde entier, aucun enfant, n'ont bénéficié d'une Annonciation par des anges.

Le Coran dit aussi, au sujet de la naissance admirable du Christ, qu'il n'a pas eu de père (sourate 3:47). Aucun autre être humain n'a été engendré sans l'intervention d'un homme.

Le Coran mentionne aussi les miracles opérés par le Christ :

Il a parlé dans son berceau, se désignant comme l'Envoyé de Dieu (sourate 3:46.49).

Il a ressuscité les morts, ouvert les yeux des aveugles, purifié les lépreux, guéri toute maladie.

De plus, une tradition (hadith) rapporte : « *L'Heure [du Jugement dernier] n'advient pas sans que descende parmi vous le Messie, fils de Marie, en Juge équitable.* » Cela veut dire que le retour du Christ doit précéder le Jour du Jugement et le Christ jugera le monde entier.

Le Coran dit aussi que le Christ n'est pas mort, mais que Dieu l'a fait monter au Ciel (sourate 4:157.158).

Et maintenant, mes frères et sœurs, où que vous soyez, je vous pose la question : À qui d'autre le Coran a-t-il rendu ce témoignage ? De qui a-t-il dit que sa mère est sainte, élue au-dessus de toutes les femmes du monde ?

Le Coran dit aussi de Jésus, et de lui seul, qu'il sera un signe pour les gens et une miséricorde de la part de Dieu (sourate

19:21); il sera illustre en ce monde et dans la vie future et parmi les proches [de Dieu] (sourate 3:45).

La divinité du Christ, affirmée dans les sourates mecquoises, est ensuite niée dans les sourates médinoises

Dieu a donné au Christ, et à lui seul, ses propres attributs. Le pouvoir de créer : « *Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans : et par la permission d'Allah, cela devient un oiseau.* » (sourate 3:49). Le pouvoir de ressusciter les morts, un pouvoir divin. Le pouvoir de guérir toute maladie. Aucun prophète n'a été gratifié de tous ces pouvoirs. Et si l'on me dit que le Christ a opéré tous ces miracles avec la permission de Dieu, je répondrai : Bien sûr ! Mais pourquoi Dieu n'a-t-Il pas donné à d'autres cette permission mais seulement au Christ, si ce n'est parce que le Christ est Esprit de Dieu et Sa Parole déposée en Marie (sourate 4:171) ?

Nous constatons donc que le Coran, dans la période mecquoise, a reconnu la vérité du Christ. Mais ensuite, dans les sourates médinoises, il a nié la divinité du Christ. Ceci s'explique par le fait bien connu que Muhammed, l'apôtre de l'islam, a voulu, au début de sa carrière, se rapprocher des chrétiens et se lier d'amitié avec eux pour les rallier à sa cause. Mais quand, à Médine, ses disciples augmentèrent en nombre et qu'il devint fort, il nia ce qu'il avait affirmé du Christ et produisit des textes très différents que l'on connaît. Et c'est là une chose inadmissible.

La Bible n'a pas été falsifiée

Autre point important : certains de nos frères et sœurs musulmans affirment que la Bible a été falsifiée. Je leur pose alors la question suivante : Quand la Bible a-t-elle été falsifiée ? Avant ou après la formation du Coran ? S'ils me répondent : avant, je leur demanderai alors pourquoi le Coran renvoie à l'autorité de la Bible et la désigne, maintes fois, comme le Livre de Dieu ? Et s'ils me disent : après, pourquoi

la Bible aurait-elle été falsifiée après le Coran ? Et pourquoi le Coran n'a-t-il pas mis en garde les musulmans contre cette falsification future ? Nous trouvons, au contraire, dans le Coran, la recommandation faite à Muhammed, le fondateur de l'islam, de se renseigner, en cas de doute, auprès de ceux qui lisent le Livre révélé avant lui, c'est-à-dire la Bible.

En d'autres termes, si la Bible avait été falsifiée avant le Coran, celui-ci n'aurait pas dû s'y référer, et si elle devait être falsifiée après le Coran, celui-ci aurait dû mettre en garde contre elle. Il ne faut donc pas répéter, au sujet de la Bible, des accusations dépourvues de tout fondement. D'ailleurs, comment des êtres humains auraient-ils pu corrompre une révélation donnée par Dieu ? Dieu serait-Il impuissant à préserver Sa Parole ? L'accusation de falsification est très grave et il ne faut jamais plus la formuler.

Le Coran (sourate 2:285) affirme que la Bible – la Torah et l'Évangile – est révélée par Dieu et il dit : « *L'Envoyé a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses Messagers ; Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers* ». Il est donc irrecevable que des musulmans affirment le contraire.

La place de la femme dans l'islam

Dans la ***deuxième lettre***, j'ai abordé le sujet de la place de la femme dans l'islam. Pardonnez-moi si mes propos vous paraîtront parfois blessants. Tout ce que je dirai s'appuie sur le Noble Coran (*al Kor'ân al-karîm*).

Polygamie

Selon le verset 3 de la sourate 4 (An-Nisâ', *les femmes*), Dieu a donné à tout musulman le droit d'épouser deux, trois ou quatre femmes. Le verset ajoute : « *Mais si vous craignez de n'être pas justes, alors une seule.* » Or, il est impossible d'être juste... Au sujet de la polygamie, je voudrais m'adresser à la conscience de chaque homme et de chaque

femme. Je voudrais demander à la femme : Peux-tu accepter que ce grand mystère d'intimité qui existe entre toi et ton époux se renouvelle avec une deuxième et une troisième et une quatrième épouses ? Or, on sait la peine qu'éprouve une femme au moindre soupçon de trahison de la part du mari, ne fût-ce que par un simple regard.

Comment donc Dieu peut-Il être cruel au point de faire souffrir la femme en donnant à son mari le droit de partager l'intimité conjugale avec une, deux et trois autres femmes ? Je suis convaincue que cela ne vient pas de Dieu. C'est une honte pour l'homme d'être bigame, au point que dans certains pays musulmans, telle la Tunisie, la bigamie est interdite. Les familles instruites et bien éduquées l'excluent également. Comment Dieu peut-Il l'autoriser ? Je confie cette interrogation à votre conscience.

Divorce

Autre sujet angoissant pour la femme dans l'islam : le divorce. Comment le mari a-t-il le droit de répudier sa femme par une simple parole « *Tu es répudiée !* » La femme se retrouve ainsi à la rue avec ses enfants, et sa vie conjugale prend fin, par l'effet d'une parole prononcée par le mari dans un moment de colère ou à la suite d'une altercation. Est-ce admissible que la femme vive sous la menace constante du divorce prononcé par le mari pour n'importe quel motif ?

Le divorce est une affaire beaucoup plus grave que cela. La vie conjugale représente une relation qui exige que l'homme et la femme quittent leur famille respective pour s'attacher l'un à l'autre, fonder un nouveau foyer et ne faire qu'un. Comment la simple parole '*tu es répudiée*' suffit-elle à détruire un foyer ? Pire que cela : si la formule est répétée trois fois, pour que la réconciliation entre les époux puisse se faire, il faut recourir à un '*absoluteur*' ('*mouhallel*' – sourate 2:230).

Que dirai-je au sujet de cet '*absoluteur*', ô mon frère musulman, ô ma sœur musulmane, si ce n'est qu'il s'agit là d'une impudeur sans pareille... Comment peux-tu accepter que ton

épouse, avec laquelle tu étais uni et ne formais qu'un seul être, aille s'unir maritalement avec un étranger pour qu'il te soit licite de la reprendre ? Cela est opposé à la sainteté, et Dieu est Saint. Je ne puis admettre que cette loi émane du Dieu Saint. Dans la Loi de Moïse, au contraire, quand un homme répudiait sa femme, si un autre homme l'épousait puis la répudiait, il était absolument interdit au premier mari de la reprendre : « Car il y a là une abomination aux yeux de Yahvé » (voir Deutéronome 24:1-4).

Épouser quatre femmes et user sexuellement d'autres femmes

Je voudrais signaler un dernier point concernant la femme dans l'islam. Le texte du Coran qui autorise l'homme à épouser quatre femmes ajoute à celles-ci les femmes « *que vos mains droites possèdent* » [« *ma malakat aymânoukom* »]. (Sourate 4:3). Le sens de cette expression est bien connu en islam. Mais je l'explique. Il s'agit de toute femme au service d'une famille à titre de domestique ou de gouvernante telles, jadis, les esclaves ; toute femme qui reçoit un salaire du mari devient sa propriété, ce qui lui donne le droit d'user d'elle. Cela est-il tolérable ? Je vous le demande. Et si cette femme conçoit un enfant de ces relations, quel sera le sort de cet enfant ? Que de drames en perspective... Non, notre Dieu qui est Saint ne peut accepter ces mœurs.

Craindre le Jugement de Dieu

Quand j'étais dans l'islam, mon cœur était dur comme la pierre, je me bouchais les oreilles pour ne pas entendre. Et je remercie le Seigneur pour ce jour où je me tins devant Lui, Le suppliant de me montrer la vérité. Nous mourrons tous et nous paraîtrons devant Dieu. Ce sera le grand Jour du Jugement. Nous serons entre les mains de Dieu qui nous demandera pourquoi nous n'avons pas écouté Sa parole. Que répondrons-nous ? Que nous Lui avons préféré notre famille ? Quant à moi, j'ai supplié Dieu : « *Seigneur, guide-moi, montre-moi la vérité. Tout ce qui m'importe, c'est qu'au terme*

de ma vie, Tu me reçois dans Ton éternité. Fais que je sois sur le bon chemin. » Je remercie le Seigneur qui m'a éclairée et S'est manifesté à moi et m'a révélé Son Fils, notre Seigneur Jésus Christ.

La révélation du Fils de Dieu

Vous refusez absolument l'expression Fils de Dieu parce que vous pensez à une filiation charnelle. Vous pensez – que Dieu me pardonne – vous imaginez que la filiation du Christ suppose que Dieu a épousé la Vierge Marie. Quelle aberration ! La filiation du Christ est spirituelle car Dieu est Esprit. Celui qui est la Source de toute fécondité, comment en serait-il privé ? Il nous a révélé que de toute éternité, tout en étant l'Unique, Il est plénitude de vie, Il est Amour, Il est don, Il est relations interpersonnelles. Le Dieu Unique est Père, Fils et Esprit-Saint. Tel est le Mystère de la Très Sainte Trinité révélé par le Fils Unique dans l'Évangile.

Le Paradis du Coran

Je voudrais maintenant aborder la question importante de la description du Paradis. Je demande à Dieu et à vous de me pardonner car j'aurai à dire des choses honteuses, mais qui ont leur source dans le Coran et ses commentaires.

Les épouses, au paradis, sont vierges et l'homme s'unit à elles (sourate 56:35-38 ; 38:52). Après chaque rapport sexuel, ces femmes redeviennent vierges... Un nombre incalculable de vierges à déflorer, au paradis, en présence de Dieu. Un paradis dont le bonheur principal réside dans un plaisir sexuel sans fin !

Au paradis, il y a aussi des « *garçons éternellement jeunes* » (76:19). Il m'en coûte de poursuivre cette description du paradis. Que représentent ces garçons ? J'ai pris connaissance du commentaire du Sheikh Muhammed Galal Keshk, paru en Égypte dans un livre intitulé : « *Pensées d'un musulman sur la question sexuelle* » (édité par la Librairie de l'héritage musulman de l'Institut de recherches musulma-

nes). Grande fut ma surprise et je n'ai pu poursuivre au-delà de quatre ou cinq pages la lecture de ce livre qui suscita une critique virulente de la part des lecteurs. L'université religieuse égyptienne Al-Azhar dut mettre sur pied un comité d'examen qui prit beaucoup de temps pour livrer ses conclusions. Le 22 juillet 1984, ce comité décréta que ce livre n'était pas contraire aux enseignements de la religion musulmane ! Or, l'écrivain affirmait que celui qui résiste sur terre à la tentation de pédophilie, sera récompensé au paradis en ayant à sa disposition des garçons ! J'éprouve un sentiment de honte et ne me sens pas en mesure de poursuivre la réflexion sur ce sujet. Ô gens ! Comment le Dieu Saint peut-Il tolérer au Ciel cet affreux péché : celui qui s'abstient de relations sexuelles avec un garçon, retrouvera celui-ci au paradis ! Et ce garçon demeurera toujours jeune... La raison, la logique se révolte contre ces croyances.

Nous savons tous que ce comportement sexuel aberrant existe dans la Presqu'île arabique. Et pour plaire aux bédouins, Muhammed, l'apôtre de l'islam, leur a promis des garçons au paradis pour assouvir leurs instincts pervers. Comment, mes amis, pouvez-vous accueillir avec satisfaction cet enseignement et vous réunir pour l'écouter et l'écouter encore ? Le paradis qui sera notre récompense à la résurrection après une vie droite et vertueuse, ce paradis, comment peut-il consister dans des activités sexuelles avec des femmes et des garçons ; comment peut-il se ramener aux plaisirs du boire et du manger : chair d'oiseaux et toutes sortes de viandes désirables, fleuves de miel, de vin et de lait... (sourate 55:54-56 ; 52:19-22). J'en appelle à votre jugement.

Le Paradis dans le christianisme

Comparons maintenant avec le Paradis dans le christianisme, ou, plus exactement, le Royaume de Dieu ou la vie éternelle. Le Seigneur Jésus nous révèle que nous ressemblerons aux anges (Matthieu 22:30). Nos corps glorifiés n'auront besoin ni de manger ni de boire. Ils n'auront pas de désirs charnels. Comme les anges qui ne mangent pas et ne se marient pas.

Telle est la différence entre le Paradis de l'islam et le Ciel du christianisme.

Le Dieu du Coran

L'islam donne à Dieu 99 attributs (ou Noms). Une tradition (hadith) dit que celui qui les récite entre au Paradis. Je savais que le centième Nom était inconnu : Dieu le révèle dans la prière et par l'invocation de ce Nom, on pouvait tout obtenir immédiatement. Je prenais le temps de réciter ces Noms divins. Or, je découvrais, parmi eux : l'Orgueilleux, le Puissant, le Vengeur et j'étais prise de crainte. Dieu est le Très-Haut, Il est lointain, Il est Fort, Puissant, Vengeur. Et cette affirmation du Coran : *personne d'entre vous n'échappera* (au feu) (voir sourates 21:98 et 32:13) . C'est terrifiant.

Plus je lisais le Coran et me livrais à la piété selon son esprit, plus j'éprouvais de la terreur. Je l'ai lu des dizaines de fois et étudié par cœur plus de la moitié de son contenu. J'ai lu de nombreuses fois et étudié les Noms divins. Je les récitais : Allah, pas de dieu sinon Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, le Roi, le Saint, le Salut, le Dominateur, le Secourer etc., puis : le Tout-Puissant, le Vengeur, le Très-Haut et je prenais peur.

Le Dieu révélé par le Christ

Mais quand j'ai vu le Christ et compris ce qu'est le christianisme, quand je me mis à lire la Sainte Bible, je découvris un Dieu tout-à-fait différent. Un Dieu Doux, Bon, Miséricordieux, Bienveillant pour les hommes. Il a donné Son Fils Unique pour porter mes péchés et me justifier devant Lui.

La signification de la mort du Christ sur la Croix

Si vous vous demandez pourquoi le pardon des péchés passe par la mort du Christ, je vous dirai que c'est parce que Dieu est à la fois Juste et Miséricordieux. Sa Justice ne supprime pas Sa Miséricorde, et Sa Miséricorde ne porte pas atteinte à Sa Justice. Adam a péché en désobéissant aux ordres de

Dieu. Le Coran dit que sur l'inspiration de Satan, il a mangé de l'arbre de l'éternité (voir sourate 20:120). Adam a péché et nous avons hérité de son péché. Il fallait que quelqu'un enlève le péché. Ô mes frères et sœurs musulmans, vous égorgez un petit agneau innocent, vous l'offrez pour la Rédemption. Vous l'appellez « *Kabsh Al-Fida* », le mouton de la Rédemption. On peut comprendre alors la nécessité de la venue sur terre du Christ, pour qu'Il meure sur la croix et qu'Il enlève nos péchés, Lui qui, selon le témoignage du Coran, est sans péché..

La violence dans le Coran

Je voudrais, maintenant, aborder un autre sujet très important. Le Coran tout entier appelle les musulmans croyants à combattre et tuer, ce qui est ahurissant. Si nous examinons comment l'islam s'est propagé dans le monde entier, et cela de l'aveu même des musulmans, nous découvrons que ce fut par le tranchant de l'épée. Comment se peut-il que Dieu incite au meurtre ?

Le Coran, d'un bout à l'autre, encourage à conquérir les pays par la force en répétant : tuez ! tuez ! Pourtant, le Coran déclare : « *Vous avez votre religion, et j'ai la mienne* » (sourate 109:6). Il affirme ensuite que « *celui qui pratique une religion autre que l'islam ne sera pas agréé* » (sourate 3:85). Pourquoi cette contradiction ? Si Dieu avait voulu étendre l'islam à toute l'humanité, n'en avait-t-Il pas le pouvoir ? Pourquoi le recours à la violence ? Dieu nous a créés libres et Il nous demandera des comptes au grand Jour du Jugement ou de la Résurrection.

Il dit aussi : celui qui quitte l'islam doit être tué. Comment donc Dieu donnerait-il le droit à un homme de tuer un autre homme parce qu'il n'adhère pas à l'islam ? Ou bien encore, comment Dieu donnerait-il le droit à un homme de tuer un autre homme pour avoir quitté l'islam et adhéré à une autre religion ? Dieu respecte notre liberté. Comment tolérer l'idée qu'un être humain puisse en tuer un autre sous le prétexte qu'il a quitté l'islam ?

Le Christ a condamné la violence

Quand Il fut exposé à la violence, quelle a été l'attitude du Christ qui est Doux, Bon et sans péché, qui a ressuscité les morts, guéri toutes les maladies et exercé le pouvoir de Créateur ? Quand l'Apôtre Pierre a tiré son épée pour le défendre la dernière nuit avant le crucifiement, Il lui dit : « *Remets ton épée dans son fourreau. Ne puis-je demander à mon Père d'envoyer du Ciel des anges pour me défendre ? Mais je suis venu pour cette heure.* » (Voir Matthieu 26:52-54).

Comparons le christianisme et l'islam.

Nous avons la parole du Christ : « *Si quelqu'un te donne une gifle sur la joue droite, présente-lui l'autre.* » (Matthieu 5:39). Puis arrive l'islam qui appelle au combat, au meurtre et à la mutilation de l'apostat.

Le Christ nous invite à chercher le Royaume de Dieu, à ne pas nous préoccuper des choses de la terre. Se soucier uniquement du Royaume de Dieu et Il nous donnera toutes choses (Matthieu 6:33). Tandis que dans l'islam, ce qui prévaut, c'est le meurtre, la perfidie et la tromperie.

Le Coran nie le fait historique de la mort du Christ sur la croix

Le Seigneur Jésus a donné sa vie sur la croix pour détruire le péché du monde et le purifier pour les siècles passés, présents et futurs, jusqu'à la fin du monde et le Coran arrive et déclare : *'Ils ne l'ont pas tué, ils ne l'ont pas crucifié, mais il leur a semblé'* ! (Sourate 4:157). Que veut dire : il leur a semblé ? D'après les commentateurs du Coran, Dieu a donné l'apparence de Jésus, fils de Marie, à un autre homme qui aurait alors été arrêté et crucifié, tandis que Jésus fut élevé au Ciel. Est-ce là un discours raisonnable ? Comment Dieu peut-Il donner à un homme la ressemblance d'un autre pour l'envoyer à la croix à sa place ? Que Dieu me pardonne mon propos : cela ne serait pas juste.

Le Coran ajoute que le Christ a été élevé au Ciel (sourate 4:158). Certes, le Christ a été exalté, mais seulement après avoir versé son sang par le Sacrifice de la Croix pour le salut du monde.

Ô mes frères et sœurs musulmans, le nombre des adeptes d'une religion est sans importance. Ce qui compte, c'est le salut des âmes. Et c'est à cause de ma joie et de mon bonheur, de cette belle vie que je mène par mon union au Christ, de cette paix dont mon âme jouit, que je désire que tous puissent goûter et expérimenter la beauté de la vie avec le Seigneur Jésus.

Retour sur la condition matrimoniale malheureuse de la femme musulmane

Autre chose que je veux rappeler à ma sœur musulmane. Je t'ai mentionné, plus haut, que ton mari avait le droit d'épouser, en plus de toi, une deuxième, une troisième et une quatrième épouses, expérimentant avec elles le grand mystère de l'intimité que vous vivez ensemble. Et s'il te répudie dans un moment de colère par la formule de la triple répudiation, tu ne peux retourner à lui qu'après avoir accompli l'acte conjugal avec un étranger. Imagine donc combien le corps de la femme est avili puisqu'il doit passer d'un homme à un autre. Autre point : la répudiation de la femme peut se faire sur une simple parole du mari, et elle se trouve à la rue. Quant à toi, tu n'as pas le droit de divorcer. L'initiative du mariage et du divorce appartient à l'homme et le mariage représente pour toi une prison dont il n'est pas aisé de sortir. Quand la situation est intenable, il faut le recours aux tribunaux avec la perspective de complications incroyables.

Le droit à l'héritage

Autre affaire grave : l'héritage. Comment Dieu permet-Il, dans le Coran, que la part qui revient à l'homme soit le double de celle de la femme ? Cela pouvait se comprendre dans l'ancien temps où l'homme était seul à assurer la survie de la famille. Mais la situation a changé : aujourd'hui, la femme

travaille la main dans la main avec l'homme. Elle travaille à l'extérieur et contribue à gagner la vie de la famille. Elle est instruite et occupe les plus hautes fonctions dans la société. Pourquoi donc devrait-elle recevoir une demi-portion ? Et que doit éprouver une femme qui voit un garçon de 16 ou 17 ans recevoir une part d'héritage double de celle d'une femme avancée en âge ?

Le témoignage devant la justice

Autre question, celle du témoignage devant la justice. Le Coran dit que le témoignage d'un homme équivaut à celui de deux femmes. Si l'une d'elle oublie, l'autre l'aide à se rappeler... Mais qui donc a décrété que la mémoire de l'homme est plus puissante que celle de la femme ? Et que, dans ce domaine, un homme vaut deux femmes ? Nous sommes maintenant dans le monde moderne marqué par l'avancement des sciences. Rien n'indique que la mémoire de la femme soit moins puissante que celle de l'homme, rien ne justifie la prétention que le témoignage d'un homme vaille celui de deux femmes. Rien ne justifie le rejet du témoignage d'une femme seule.

Personnellement, je tiens à savoir pourquoi cette situation d'infériorité. Dieu pouvait-Il ignorer que la femme deviendrait instruite, cultivée et prendrait sa place dans le monde du travail ? La femme, aujourd'hui, occupe toutes les fonctions sociales. Elle est médecin, elle s'occupe de la recherche scientifique, elle assume les fonctions de ministre et de premier ministre, elle est reine, elle est chef d'état. Comment la femme peut-elle donc être considérée dans l'islam comme une demi-portion dans tous les domaines ? Dieu pouvait-Il ignorer l'évolution sociale de la femme ? Bien sûr que non, et cette situation négative ne peut être acceptée par aucune intelligence, aucune logique.

Je me souviens, lors du décès de mon père, nous nous présentâmes devant le tribunal pour une procédure d'héritage. J'étais, à l'époque, directrice de l'école secondaire pour filles de Helmiet El-Zaytoun. J'étais détentricrice d'un baccalauréat

en éducation, promotion de l'année 1963 : la plus haute qualification dans ce domaine. J'étais accompagnée de mon neveu âgé de 16 ans, élève de 2^{ème} année secondaire. Mon témoignage d'universitaire, de femme d'âge mûr, fut refusé : je devais trouver une autre femme pour appuyer mon témoignage. Et celui du garçon de 16 ans fut accepté. Est-ce là une logique qui convienne à notre temps ?

L'islam, à mon sens, convenait au temps où l'on vivait sous les tentes dans le désert, le temps de Muhammed et pas à notre temps.

Le voile islamique

Autre question dont je voudrais te parler à l'oreille, ma sœur musulmane : es-tu convaincue de la nécessité du port du voile ? Et que représente le voile ? Qu'est-ce que des cheveux pour qu'il faille les couvrir ? Que tes cheveux soient couverts ou non, quelle importance ? Si l'on me dit qu'il faut cacher ses cheveux pour éviter d'attirer le regard des hommes, je demande pourquoi les hommes ne contrôlent-ils pas leurs regards ? Veux-tu savoir, ô ma sœur musulmane, ce que dit le Christ ? « *Celui qui regarde une femme avec convoitise, a commis l'adultère dans son cœur.* » (Matthieu 5:28). Le péché relève donc de la responsabilité des deux et non seulement de la femme. Pourquoi l'islam t'oblige-t-il à te couvrir la tête et le corps de manière à ne rien laisser paraître de toi qui puisse séduire l'homme considéré comme un être privé de tout contrôle sur lui-même ? Est-ce raisonnable ? Pourquoi ne pas observer la juste mesure tant dans l'habillement de la femme que dans l'attitude de l'homme qui s'interdira de regarder avec convoitise la femme ? Pourquoi serais-je obligée de me couvrir de la tête aux pieds pour éviter à l'homme de me voir et de me désirer ? La logique n'exige pas cela.

En ce qui concerne la vie chrétienne, le Christ nous a donné la vie, la paix et l'harmonie. La femme se couvre la tête uniquement à l'église pour éviter la vanité. Cela n'a rien à voir avec la tentation qu'elle pourrait constituer pour des hommes

qui perdraient la maîtrise de soi en regardant les cheveux d'une femme !

Bonheur de l'épouse chrétienne

Le Christ a rendu parfaite la relation conjugale en interdisant le divorce et en demandant à l'homme et à la femme de s'attacher l'un à l'autre et de ne former qu'un seul être. Le Christ a interdit de même la bigamie. Aussi, l'épouse chrétienne jouit-elle du calme et de la stabilité. Elle sait qu'il n'est pas possible que son époux arrive un jour au foyer avec une autre femme avec laquelle il lui imposera de vivre. Il ne peut, non plus, dans un moment de colère, détruire le foyer en disant à sa femme : « *Tu es répudiée.* » Il ne peut engendrer des enfants de deux femmes, et vous savez toute l'inimitié qui existe entre des enfants issus d'un même père et de mères différentes.

Bonheur de suivre le Christ

Je rends grâce à Dieu de S'être manifesté à moi et de m'avoir transférée de l'islam au christianisme. Je Le remercie parce que le christianisme est une grande grâce. J'exhorte tout musulman et toute musulmane, je fais appel à la conscience vive et à l'esprit mûr de tout être humain : que chacun use de sa raison.

Toi, mon frère musulman, toi, ma sœur musulmane, n'ayez pas peur. Le Seigneur nous protège et nous défend. Ne craignez pas l'épée de l'apostasie suspendue au-dessus de votre tête. Pensez à notre Seigneur que vous rencontrerez à la fin des temps. Que Lui direz-vous ? Que vous avez eu peur ? Pensez-vous que le Seigneur ne puisse vous protéger comme Il l'a fait pour moi au cœur de la ville du Caire où j'étais très connue ? J'ai servi pendant vingt ans comme directrice dans une école fréquentée par 4000 élèves. Chaque année, 1000 à 1500 élèves quittaient l'école après leur promotion et étaient remplacées par autant de nouvelles élèves. Imaginez donc le nombre de personnes qui connaissaient l'enseignante Nahed,

directrice de l'école. Elles connaissaient le quartier de sa résidence. Et pourtant, le Seigneur m'a protégée et m'a conduite dans la paix.

Tirer profit des conditions de vie dans le monde libre

Je m'adresse maintenant à toutes les personnes qui vivent en Europe, en Australie, aux États-Unis ou au Canada. Je leur dis : « *Vous vivez maintenant dans des pays libres qui vous garantissent la liberté de conscience. Pourquoi ne pas suivre la voie de la sagesse ? Pourquoi trahir la raison et vivre à l'ombre de vieilles idées ? Pourquoi adhérer sans jugement aux idées reçues des ancêtres ? À quoi servent donc la raison et la logique ? Dieu nous a distingués des autres créatures par la raison. Pourquoi demeurer prisonnier des traditions et des préjugés reçus ? À quoi servent les études et la culture ? Vous vivez maintenant à l'étranger. Il faut en tirer profit.* »

Nécessité de lire la Bible

La Bible est digne de confiance. Lisez-la. Lisez l'Évangile, ne fût-ce que pour des raisons culturelles. Prenez connaissance des paroles du Christ. Étudiez le contenu du christianisme et comparez... J'exhorte tous les musulmans à ouvrir l'Évangile et à prendre connaissance de la vie du Christ. Comment porter un jugement sur ce que l'on ignore ? Élevons notre cœur vers Dieu et adressons-Lui nos prières. La vie est très courte, même si elle dure 70, 80 ou 100 ans. Puis viendra le grand Jour du Jugement où nous nous tiendrons devant le Créateur pour lui rendre compte de nos refus. Quelle excuse pourrions-nous formuler ? Je vous en supplie, au Nom du Dieu que nous adorons tous, d'ouvrir la Bible, de la lire, de la goûter et de comparer, d'une part, le commandement de combattre et de tuer et, d'autre part, la charité et la paix d'une vie belle en compagnie du Christ. Le Seigneur est capable de nous conduire à Sa lumière véritable.

Dieu respecte la liberté humaine

J'ai lu dans le Coran que Dieu ordonne aux non-musulmans d'embrasser l'islam ou, autrement, de payer un tribut. Je te demande alors, mon frère et ma sœur musulmane qui vis maintenant en Europe ou en Amérique du Nord ou n'importe où ailleurs, est-ce qu'on t'a jamais demandé de devenir chrétien ou d'être contraint de payer le prix de ton attachement à l'islam ? Quelqu'un s'est-il jamais mêlé dans ta vie de foi pour te dire à quelle religion tu dois appartenir ? Dieu nous a créés libres. Il nous a gratifiés de la liberté de conscience. Dieu ne détruit pas les adorateurs de la vache sacrée. Il ne nuit pas à ceux qui ne pratiquent aucune religion ni à ceux qui nient Son existence. Comment donc autoriserait-Il les musulmans à forcer ceux qui suivent leur propre religion d'embrasser l'islam ou de payer un tribut ?

À propos du jeûne

Le jeûne du ramadan a débuté il y a peu de temps pour les musulmans. Et j'ai observé l'attitude pleine de respect des Européens et des Américains à l'égard du jeûne et des sentiments religieux des musulmans. Ils leur accordaient certains accommodements dans les horaires de travail pour leur faciliter le jeûne. Personne n'a protesté contre le jeûne du ramadan.

D'autre part, je voudrais te murmurer à l'oreille, mon frère et ma sœur musulmane, et te demander s'il est logique que Dieu veuille que l'on jeûne pendant un mois du matin au soir pour, après le coucher du soleil, dresser une table remplie de victuailles ? Est-ce ainsi que tu te soucies du pauvre qui ne mange pas à sa faim ? Et le pauvre à qui on dirait : « *Tu dois te priver de nourriture pendant six, dix ou douze heures, puis une table sera dressée pour toi, remplie de victuailles et de tout ce que tu peux désirer* », ne serait-il pas enchanté d'accepter la proposition ? Quant à moi, quand j'étais musulmane, je commençais les préparatifs du ramadan deux ou trois mois à l'avance, remplissant le réfrigérateur de toutes sortes de viandes, rassemblant les ingrédients nécessaires à la

confection de toutes sortes de douceurs, multipliant les projets culinaires...

Considérons maintenant le jeûne dans le christianisme. Il est tout-à-fait différent du jeûne dans l'islam. Le Seigneur Jésus ne nous a pas indiqué le nombre d'heures et de jours de jeûne, ni ce qu'il faut manger. Il S'est contenté de dire : « *Quand vous jeûnez, ne vous donnez pas un air sombre comme font les hypocrites : ils prennent une mine défaite, pour que les hommes voient bien qu'ils jeûnent. En vérité Je vous le dis, ils tiennent déjà leur récompense. Pour toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, pour que ton jeûne soit connu, non des hommes, mais de ton Père qui est là, dans le secret ; et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra.* » (Matthieu 6:16-18)

Le progrès moral de l'humanité a atteint son sommet avec l'Évangile, tandis que le Coran représente une régression

Je voudrais maintenant relever un point très important. La vie humaine a commencé avec la création d'Adam et Ève. Ils péchèrent et furent chassés du paradis. Sur terre a régné alors la loi de la jungle, la loi du plus fort qui ne respectait pas le droit. Puis Dieu, par l'entremise des prophètes, nous a donné des lois.

À la loi de la jungle, a succédé alors la loi mosaïque, la loi donnée par Moïse qui parlait face à face avec Dieu, selon le témoignage du Coran. La loi de Moïse, de laquelle le Coran se rapproche beaucoup, c'est la loi du talion : '*œil pour œil, dent pour dent*' (Exode 21:24). C'est aussi la loi de la polygamie et du divorce.

Mais quand vint le Christ, Il a élevé l'humanité par la loi de la monogamie et celle de la non-violence : « *Quelqu'un te donne-t-il une gifle sur la joue droite, tends-lui encore l'autre.* » (Matthieu 5:39) C'est la loi de la charité et de la paix qui ne connaît ni le meurtre ni la guerre ni le tribut à payer. Le Christ a porté l'élévation morale de l'humanité à son sommet. Il a commandé à tous les êtres humains de s'aimer et de se pardonner. Quand l'Apôtre Pierre Lui a de-

mandé s'il fallait pardonner sept fois à son frère, Il lui a répondu qu'il fallait pardonner soixante-dix-sept fois sept fois. (Matthieu 18:21-22). Essaie donc de compter le nombre de pardons que tu dois accorder à ton frère ! Il a dit aussi : « *Quand tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère* » (Matthieu 5:23-24). Il a aussi recommandé de régler à l'amiable les conflits plutôt que de recourir aux tribunaux (voir 5:25).

Quand l'humanité, avec le Christ, a atteint un tel degré de perfection, une telle élévation morale et spirituelle, qu'est-ce qui peut advenir ? Le Christ, Parole de Dieu et Esprit de Dieu, qui a ressuscité les morts et ouvert les yeux des aveugles, qui a créé de la glaise un oiseau, qui a été conçu sans père dans le sein de la femme la plus digne entre toutes les femmes de l'univers, la Sainte Vierge Marie, comment, près de 650 ans après Lui, peut-il advenir une religion qui nie ce qu'a enseigné le Christ ?

Interroge-toi, mon frère musulman, et toi ma sœur musulmane. Et comment Dieu, après nous avoir moralement élevés si haut, peut-Il nous ramener au niveau de la loi islamique qui est très semblable à la loi mosaïque ?

Ouvre ton cœur et ton intelligence, ô mon frère, ô ma sœur dans l'islam, et lis la Bible pour goûter la grâce du Christ. Je suis sûre que le Seigneur te guidera. Sois assuré que je ne condamne pas l'islam ni ne le diffames, car le Christ n'inspire pas de telles attitudes. Mais c'est une question de vérité : regarde le Seigneur et viens goûter combien Il est bon.

De nouveau je te supplie d'ouvrir ton cœur et de lire la Bible. Elle est digne de confiance. Le texte n'en a jamais été altéré. N'accepte pas sans les examiner les fausses accusations.

Il faut choisir entre le Christ et Muhammed

Je voudrais enfin examiner un dernier point. Ô mon frère, ô ma sœur dans l'islam, compare les deux personnalités très différentes qui te sont proposées. Laquelle suivras-tu ? Considère ceci :

Premièrement,

le Christ Jésus est né de la Vierge Marie, sans l'intervention d'un homme.

Muhammed, l'apôtre de l'islam, est né de parents dont tu sais quel était le statut religieux.

Deuxièmement,

le Christ Jésus ne s'est pas marié, il s'est consacré à Sa mission. Il est mort sur la croix, Il est ressuscité, Il est monté aux cieux. Sa vie sur terre n'a duré que trente-trois ans.

Muhammed s'est marié à un nombre incalculable de femmes après le décès de sa première épouse Khadija. Celle-ci était la cousine du prêtre chrétien Waraqa Ben Nofal bien connu de la tradition musulmane. Waraqa avait béni le mariage de Khadija avec Muhammed qui pouvait être considéré comme un époux chrétien. À cette époque, au début de sa carrière, Muhammed vivait, en effet, et s'exprimait comme un chrétien. Son mariage avec Khadija, son aînée de quinze ans, était monogame. Il n'aurait pas osé épouser une deuxième femme de son vivant. Mais après son décès, il épousa de nombreuses femmes, dont 'Aisha qui n'avait que sept ans quand il s'est fiancé à elle et neuf ans quand il consumma – à 53 ou 54 ans – son union avec elle.

Si tu avais une fille de neuf ans, peux-tu imaginer, ô mon frère, ô ma sœur de la donner en mariage à un homme qui dépasse la cinquantaine? Où est la miséricorde dans un tel mariage ? Des musulmans à qui je demandais pourquoi Muhammed a épousé une enfant m'ont répondu que c'était pour lui faire retenir le Coran et les traditions religieuses. 'Aisha a ainsi transmis de nombreux '*hadith*'. Mais est-ce là le moyen idéal pour assurer la transmission des traditions ? N'aurait-il

pas été préférable de recourir à un certain nombre d'enfants sans les impliquer dans une relation conjugale ? Mais passons !

Il y eut ensuite Zaynab bint Jahsh qui était l'épouse de son fils adoptif Zayd Ibn Harīṭa. Et Dieu révéla un verset spécial dans le Coran (sourate 33:37), reprochant à Muhammed de cacher dans son cœur ses sentiments et lui ordonnant d'épouser Zaynab, une fois divorcée d'avec son mari, afin d'abolir la coutume de l'adoption.

Sans compter les belles femmes devenues veuves et celles dont les maris étaient tués à la guerre. Mais le plus ahurissant, c'est ce verset du Coran (33:50) où Dieu, le Dieu Saint accorde à Muhammed le droit exclusif d'user sexuellement de toute femme croyante qui se voue à lui. Se peut-il que Dieu autorise Son envoyé à nouer une relation sexuelle avec toute femme musulmane qui s'offre à lui ? Que dix, vingt ou cinquante femmes aillent trouver l'envoyé pour lui dire : « *je me voue à toi* », il en use ! Non ! Non ! Cela ne se peut pas !

Troisièmement,

le Christ Jésus n'a pas fait la guerre, Il ne s'est pas servi de l'épée. Il a dit à l'Apôtre qui voulait Le défendre au moment de son arrestation : « *Rengaine ton glaive ; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive* » (Matthieu 26:52). Le Christ nous a appelés à la paix et à l'amour.

Par contre, Muhammed a prêché le meurtre, la guerre, les conquêtes militaires, les razzias.

Quatrièmement,

le Christ Jésus, au cours de Sa vie, n'a désiré ni femme ni biens de ce monde.

Par contre, un hadith rapporte au sujet de Muhammed, que toute femme sur laquelle tombait son regard ou son ombre devait devenir son épouse pour éviter qu'il la désire en vain. Quelle logique !

Cinquièmement,

le Christ Jésus a offert Sa vie sur la croix en sacrifice pour nos péchés et nous a lavés, puis Il est monté aux cieux.

Tandis que Muhammed est mort empoisonné. Que l'on me permette, ici, un petit commentaire : le christianisme enseigne que ceux qui sont envoyés par le Christ pour prêcher l'Évangile, s'il leur arrive d'absorber un poison, il ne pourra leur nuire. Mais Muhammed, l'apôtre de l'islam, a été mis à l'épreuve par une femme juive qui lui a servi un agneau empoisonné en se disant que s'il est vraiment un prophète, il n'en éprouvera aucun mal. Muhammed mourut à 62 ans par l'effet du poison. Une autre femme juive, auparavant, l'avait soumis à l'épreuve de la magie, en se disant que la magie n'a pas de prise sur un vrai prophète. Elle utilisa, à cette fin, le peigne de Muhammed : alors il perdit ses cheveux et sa mémoire. La tradition rapporte qu'il oubliait à laquelle de ses épouses il s'était uni, car il en avait quinze qu'il rencontrait chaque jour à tour de rôle.

Vous avez donc en face de vous, mes frères et sœurs, deux personnalités :

La première, c'est le Christ Jésus, né de la très Sainte Vierge Marie, qui a fait de nombreux miracles, qui ne s'est pas marié, qui n'a pas eu recours à l'épée, qui n'a pas prêché la violence ni le meurtre mais la paix, le pardon et l'amour. Il est mort sur la croix, Il est ressuscité, Il est monté au ciel.

La seconde, c'est Muhammed qui est né de parents païens. Il croit tenir sa mission de l'ange Gabriel. Il a tiré de cette vie tout ce qu'il pouvait en fait de jouissances charnelles et d'aventures guerrières et il est mort empoisonné.

De ces deux hommes, le message duquel accepterons-nous ?
À vous de juger.

Le nombre de ceux qui embrassent la foi chrétienne ne nous importe pas. Ce qui compte, c'est l'engagement personnel dont Dieu nous demandera compte au Jour du Jugement.

Je me soucie de mes frères et sœurs musulmans parce que je les aime et j'ai vécu quarante-cinq ans dans l'islam. Les membres de ma famille et mes amis vivent encore dans l'islam et je m'adresse à eux avec la logique de l'amour. Je voudrais qu'ils découvrent le bonheur d'être avec le Christ et la lumière à laquelle le Seigneur m'a attirée. Il est capable de vous attirer et de vous illuminer pour vous faire discerner la vérité. Tout ce que je désire, c'est que vous goûtiez la grâce du Seigneur Jésus Christ et que vous soyez sauvés car la fin est proche et la vie est courte. Il s'en vient le jour où nous nous tiendrons devant le Seigneur pour rendre des comptes au sujet de toute notre vie.

Que le Seigneur vous éclaire et vous révèle la vérité pour vous faire reconnaître que le Christ est le Sauveur, le Fils du Dieu Vivant. Il est le Principe et la Fin, la Lumière du monde, l'unique chemin qui mène à Dieu.

Amen !

Au Nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen.

Nous Te rendons grâce, ô notre Dieu, par notre Seigneur Jésus Christ. Nous Te remercions, ô Christ, de nous avoir attirés à Ta Lumière admirable. Nous Te remercions pour la Croix par laquelle Tu nous as sauvés de nos péchés, pour Ton Sang précieux par lequel Tu nous as lavés et purifiés. Nous Te remercions pour Ton Nom très Saint, pour la paix et l'amour et pour Tes promesses en notre faveur.

Seigneur Jésus, Tu es fidèle en Tes promesses. Tu nous as assuré que nos demandes faites au Père en Ton Nom seraient exaucées. Je prie donc au Nom de Jésus Christ, le Béni, le Puissant. J'implore la lumière pour tous les hommes. Qu'ils reconnaissent, Père, que Tu es le Dieu véritable. Qu'ils Te connaissent et viennent à Toi. Qu'ils reconnaissent en Jésus le seul Sauveur, le Chemin, la Vérité et la Vie. Il n'y a pas sous le ciel d'autre Nom donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés.

Je Te prie, Seigneur, pour mes sœurs et mes frères musulmans, pour toutes les personnes que je connais, pour tous les êtres humains qui sont l'ouvrage de Tes mains. Qu'ils Te connaissent, qu'ils suivent Ton chemin et arrivent à Toi. Je Te rends grâce pour l'abondance de Ton salut et Ton admirable lumière. À Toi toute gloire et toute louange, d'éternité en éternité. Amen.